

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	45 (1972)
Heft:	4
Artikel:	Suède : un nouveau programme pour préserver l'environnement
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-127301

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Démographie et pollution: un nouveau plan Mansholt

28

Dans une lettre adressée à M. Franco Maria Malfatti, président de la Commission européenne, M. Sicco Mansholt, vice-président de la même instance, suggère à l'attention des dix membres du futur Marché commun élargi, la mise en application d'un nouveau plan destiné à rétablir l'équilibre écologique et à préserver suffisamment de ressources énergétiques pour les générations à venir. La proposition du père de l'Europe verte peut se résumer en cinq points, prioritaires par rapport à la croissance économique, soit: empêcher une explosion démographique, produire davantage de produits alimentaires, consommer moins de produits manufacturés et combattre la pollution.

Ce plan est fondé, selon M. Mansholt, sur le raisonnement suivant: le monde est en train de se détruire, car nous polluons notre environnement et nous épuisons nos ressources, les gouvernements nationaux ne sont plus capables d'assurer une expansion stable de leurs économies en raison de l'inflation galopante et du chômage de plus en plus grave.

Mesures antipollution

L'Europe, poursuit M. Mansholt, a une mission à accomplir. C'est à la Commission européenne de proposer les grandes lignes d'un plan de sauvetage, plan quinquennal fondé sur une économie en circuit fermé et sur une production non polluante: réutilisation des déchets après recyclage, certificat européen pour produits non pollués et non polluants, priorités aux biens destinés au secteur public, lutte contre l'épuisement des matières premières, etc.

La commission devrait, ajoute M. Mansholt, faire des propositions concrètes relatives à la survie de l'humanité menacée par l'évolution démographique, la limitation des terres arables, et la perturbation de l'équilibre écologique.

Contre le gâchis

Pour lui, la solution du problème est d'empêcher que la population s'accroisse. Il réclame que priorité soit donnée à la production alimentaire, que la consommation de produits manufacturés soit réduite et remplacée par un plus grand développement intellectuel et des loisirs, que la durée des biens matériels soit allongée, que le gâchis soit évité et que soit pénalisée la production de tout ce qui n'est pas essentiel.

– Par exemple, dit-il, une automobile pourrait être lourdement taxée pendant ses cinq premières années, légèrement les cinq années suivantes et exemptée de taxes ensuite.

Imposer sa politique

M. Mansholt conclut en ces termes: «L'Europe des Dix est en passe de devenir une véritable puissance dans le monde et, dans les années à venir, le renforcement de ses institutions lui permettra de mener une politique efficace. Si l'Europe suit une politique bien définie, elle sera davantage en mesure d'imposer également une politique au reste du monde, et notamment aux Etats-Unis et au Japon. » Si l'Europe ne mène pas une politique claire, mais reste à la remorque des événements et renonce à prendre l'initiative, ajoute M. Mansholt, j'estime que la cause est perdue, car, à mon avis, les Etats-Unis n'ont pas la force politique nécessaire pour guider le monde vers la solution de ces grands problèmes. Les Etats-Unis sont sur la voie du déclin et il nous sera extrêmement difficile de les préserver d'un effondrement total. En conclusion: l'Europe a une mission à remplir.»

Suède: un nouveau programme pour préserver l'environnement

Le Ministère suédois de l'intérieur a publié un mémorandum de 550 pages régissant notamment l'établissement d'industries, sources de pollution. Le ministre suédois des Affaires intérieures, M. Lundkvist, a souligné que cette publication devait servir de plan à un nouveau programme national concernant l'exploitation et la préservation de la terre suédoise, des côtes, des lacs et du réseau fluvial. Le plan, a-t-il ajouté, n'est en aucun cas définitif, mais constitue une base de discussion.

Le mémorandum explique que les industries polluantes devront à l'avenir être concentrées dans dix-sept régions spécialement désignées – régions où une telle pollution existe déjà – tandis que certaines parties du pays devront être préservées entièrement dans leur état actuel. Il propose, en outre, qu'une commission gouvernementale soit formée pour étudier les questions que soulève l'établissement des industries responsables de pollution dans les dix-sept régions proposées.

Le document recommande également que la construction de nouvelles maisons de vacances soit, dans la mesure du possible, restreinte à cinq zones principales jugées appropriées à une telle exploitation, alors que dans d'autres régions, comprenant pour ainsi dire l'ensemble des côtes suédoises, la construction de nouvelles maisons devrait être interdite. L'archipel de Stockholm, notamment, serait l'une des zones protégées. (Sip.)